



Fiche signalétique – Enquêtes, sources

Statistique des jugements pénaux des mineurs et de l'exécution des sanctions (JUSAS)

Description

La statistique des jugements pénaux des mineurs et de l'exécution des sanctions (JUSAS) informe sur le volume, la structure et l'évolution des condamnations pénales de mineurs et offre une vue d'ensemble sur les parcours criminels des jeunes en conflit avec la loi, informant notamment sur les durées et les modalités de séjour en institution.

Cette statistique englobe toutes les décisions provisoires prononcées en application du droit pénal des mineurs (DPMIn) ; tous les jugements impliquant un délinquant juvénile ; tous les classements au sens de l'art. 21 DPMIn ; les différents modes alternatifs de résolution des conflits (soit les conciliations et réparations et les médiations) ; ainsi que les décisions ultérieures. La statistique JUSAS informe également sur l'exécution des mesures de protection (provisoires) et des peines engendrant un séjour hors de l'environnement familial. Dans ce contexte elle comprend les dates d'entrée et de sortie ; le type de placement ; le nom de l'établissement ; ainsi que la raison de sortie.

Les données de la statistique JUSAS sont récoltées par l'Office fédéral de la statistique auprès des autorités cantonales compétentes via une interface automatisée qui simplifie la transmission des données entre les cantons et la Confédération. La JUSAS présente, par rapport à l'ancienne statistique des condamnations pénales de mineurs JUSUS, un plus important potentiel pour l'analyse du parcours criminel des mineurs délinquants ainsi que de leur récidive.

Disponible à partir de l'année 2020. (La JUSAS remplace la JUSUS qui contenait les données relatives aux jugements de 1999 à 2019).

Contenu:

Décisions provisoires selon le DPMIn (mesures de protection provisoires) ;
Jugements pénaux selon le DPMIn ;
Classements selon l'art. 21 DPMIn ;
Modes alternatifs de règlement des litiges pénaux (conciliations, réparations, médiations) ;
Décisions ultérieures (révocation de sursis etc. ;
Placements (séjours en institution) en cas de mesures de protection ou de sanctions ;
Caractéristiques sociodémographiques des mineurs jugés et/ou des mineurs ayant eu contact autrement avec la justice pénale.

Comparabilité des données:

La JUSAS a remplacé la JUSUS. Comme JUSUS s'est limité aux lois fédérales les plus importantes, les données de JUSAS à partir de 2020 ne sont que partiellement comparables avec les données des années précédentes.

Méthodologie

Source de données :

Dossiers provenant des juges des mineurs

Degré de régionalisation:

cantonal

Périodicité:

annuelle

Période de référence:

année civile

Exhaustivité des données:

tous les cantons.

Complétude et exactitude des informations:

plausibilisation des données à l'OFS et communication des erreurs aux fournisseurs de données

Politique de révision

Bases légales

Ordonnance du 30 juin 1993 concernant l'exécution des relevés statistiques fédéraux (RS 431.012.1)

Organisation

Office fédéral de la statistique (OFS)
Information CRIME
Tél. : +41 58 463 62 40 ;
crime@bfs.admin.ch
